**Molière, *Le Malade imaginaire*, 1672**

**- Acte I, scène 4 : de « Angélique – Ne trouves-tu pas »… fin de la scène, *Explication Linéaire***

|  |  |
| --- | --- |
| 510152025 | ANGÉLIQUE.— Ne trouves-tu pas que cette action d'embrasser ma défense sans me connaître, est tout à fait d'un honnête homme? TOINETTE.— Oui. ANGÉLIQUE.— Que l'on ne peut pas en user plus généreusement? TOINETTE.— D'accord. ANGÉLIQUE.— Et qu'il fit tout cela de la meilleure grâce du monde? TOINETTE.— Oh, oui. ANGÉLIQUE.— Ne trouves tu pas, Toinette, qu'il est bien fait de sa personne? TOINETTE.— Assurément. ANGÉLIQUE.— Qu'il a l'air le meilleur du monde? TOINETTE.— Sans doute. ANGÉLIQUE.— Que ses discours, comme ses actions, ont quelque chose de noble. TOINETTE.— Cela est sûr. ANGÉLIQUE.— Qu'on ne peut rien entendre de plus passionné que tout ce qu'il me dit? TOINETTE.— Il est vrai. ANGÉLIQUE.— Et qu'il n'est rien de plus fâcheux, que la contrainte où l'on me tient, qui bouche tout commerce aux doux empressements de cette mutuelle ardeur que le Ciel nous inspire? TOINETTE.— Vous avez raison.ANGÉLIQUE.— Mais, ma pauvre Toinette, crois-tu qu'il m'aime autant qu'il me le dit? TOINETTE.— Eh, eh, ces choses-là parfois sont un peu sujettes à caution. Les grimaces d'amour ressemblent fort à la vérité; et j'ai vu de grands comédiens là-dessus. ANGÉLIQUE.— Ah! Toinette, que dis-tu là? Hélas! de la façon qu'il parle, serait-il bien possible qu'il ne me dît pas vrai? TOINETTE.— En tout cas vous en serez bientôt éclaircie; et la résolution où il vous écrivit hier, qu'il était de vous faire demander en mariage, est une prompte voie à vous faire connaître s'il vous dit vrai, ou non. C'en sera là la bonne preuve. ANGÉLIQUE.— Ah! Toinette, si celui-là me trompe, je ne croirai de ma vie aucun homme. TOINETTE.— Voilà votre père qui revient. |

A la fin de la scène 2 de l’acte I du *Malade imaginaire*, l’exposition s’est amorcée : Argan a annoncé son intention de parler à sa fille à qui il doit annoncer quelque chose. Angélique est arrivée, mais Argan a quitté la scène pour courir au bassin. Outre l’effet de farce, ce départ précipité du père a pour fonction de permettre à la fille et la servante de parler : le public s’attend donc à une scène de confidence. Dans cette scène 4*,* l’exposition se poursuit : Angélique revient sur ce qu’elle a déjà évoqué avec Toinette, et qu’elle révèle au spectateur, l’amour réciproque qui la lie à un jeune inconnu, qu’elle nommera Cléante à la scène suivante.

(lecture)

La scène, dans son intégralité, s’articule autour de trois mouvements : d’abord l’amorce du dialogue, puis la confidence amoureuse d’Angélique ponctuée par les acquiescements de Toinette, et enfin l’expression des inquiétudes injustifiées de la jeune fille qui semble nouer l’intrigue mais amène le spectateur sur une fausse piste. Nous nous attacherons à expliquer les deux derniers mouvements.

Cette scène conventionnelle de confidence amoureuse, qui est aussi le moment de la pièce où Molière installe un système de valeurs, ne risque-t-elle pas de remettre en cause le comique installé depuis l’ouverture de la pièce et particulièrement illustré dans la scène de dispute entre Argan et Toinette ? Nous verrons comment Molière parvient à préserver le registre comique en traitant de manière ironique une scène de confidence sentimentale.

**Premier mouvement de notre extrait : la confidence amoureuse, de *Angélique. […] Mais dis-moi*…à *Toinette.- Vous avez raison.***

Ce mouvement illustre la célèbre maxime formulée par Louise Labé dans le *Débat de Folie et d’Amour* : « Le plus grand plaisir qui soit après amour, c’est d’en parler. ». Après avoir difficilement amorcé sa confidence, Angélique donne libre cours à ses épanchements. Ce mouvement se caractérise par une série de (12) questions rhétoriques à visée déclarative et exclamative, destinées à exprimer et justifier son amour pour Cléante, et qui sont ponctuées par des acquiescements de Toinette.

Nous commençons notre explication à la 5° de ces questions rhétoriques.

 Ce passage est ambivalent du point de vue du registre : la confidence amoureuse, formulée sur un ton sérieux par la locutrice est l’occasion pour Molière d’installer un système de valeurs fondamental pour l’ensemble de la pièce, mais cette confidence est traitée de manière ironique.

La confidence amoureuse d’Angélique installe donc un système de valeurs positives qui s’opposent en tout à Argan. D’abord, cet amour est justifié, ce qui fait de lui une passion raisonnable qui contraste avec l’hypocondrie d’Argan, passion déraisonnable. Angélique annonce d’abord deux arguments juste avant notre extrait. Le troisième argument est que Cléante est un « honnête homme », au sens que lui donne le XVII° siècle, et il est donc perçu par le spectateur comme l’antithèse d’Argan : il agit « généreusement », « de la meilleure grâce du monde », « ses discours, comme ses actions, ont quelque chose de noble ». De plus, « il est bien fait de sa personne », « on ne peut rien entendre de plus passionné que tout ce qu’il me dit » : il est donc l’amant idéal car la propension à l’amour est aussi une qualité de l’honnête homme, dont Argan est totalement dénué. La conclusion de la confidence, qui résume les arguments précédents, vient d’ailleurs faire allusion à l’obstacle que constitue l’autorité d’Argan (désigné par le pronom indéfini « on ») : « il n’est rien de plus fâcheux que la contrainte où l’on me tient, qui bouche tout commerce aux doux empressements de cette mutuelle ardeur que le Ciel nous inspire ». Cette réplique formule donc partiellement le nœud de l’intrigue.

Mais, si l’aspect sérieux de cette confidence nous éloigne à première vue du comique, celui-ci est sauvé par la manière ironique dont le dialogue est traité. On notera trois indices de cette ironie. D’une part ce discours perd de sa force dans la mesure où le spectateur sait désormais qu’il est répétitif, ce dont la réplique de Toinette dans le début de la scène a informé le public par le biais de la double énonciation (« depuis six jours », « à toute heure ») ; il est également répétitif dans ce dialogue même, puisque chaque argument est formulé au moins deux fois, par exemple, l’éloge de la générosité (« cette action d’embrasser ma défense sans me connaître est tout à fait d’un honnête homme » « l’on ne peut pas en user plus généreusement »). D’autre part, il est très conventionnel. On a vu précédemment que le contenu du discours revient à peindre le portrait conventionnel de l’honnête homme et à apporter la justification (tout aussi conventionnelle) de l’amour. L’expression de cet amour est stéréotypée : on y retrouve des superlatifs et comparatifs de supériorité (« plus généreusement », meilleure grâce du monde », l’air le meilleur du monde », « rien [… ] de plus passionné », « de plus fâcheux »), des adjectifs banals : « tendres protestations », « passion ardente », « doux empressements ». De plus, l’usage de questions rhétoriques est trop systématique et redondant pour ne pas être suspect. Si la rhétorique médicale est tournée en dérision dans la pièce, c’est aussi le cas de la rhétorique amoureuse, quoique de manière plus discrète. Dix répliques sur douze commencent par « ne trouves-tu pas » ou se présentent comme des propositions subordonnées conjonctives compléments de ce verbe initial (« que l’on peut », « Et qu’il fit », « Qu’il a », « Que ses discours […] ont… »). Molière mime de manière ironique le discours tyrannique (qui ne saurait souffrir aucune contradiction), obsessionnel du sujet amoureux. Enfin le discours d’Angélique est discrédité par les acquiescements de Toinette, que le caractère répétitif rend suspects. Ses répliques jouent sur le comique de répétition et sont toutes synonymes : après trois dénégations (« Je n’ai garde », « Je ne dis pas cela », « A Dieu ne plaise ! », avant notre extrait, neuf affirmations (« Oui », « Assurément », « D’accord », etc.). Bien qu’aucune didascalie ne vienne imposer une lecture ironique, les indices précédents y invitent. D’autre part, le lecteur/spectateur se souvient de la réaction clairement ironique de Scapin et Sylvestre à l’égard des confidences amoureuses d’Octave et Léandre dans *Les Fourberies de Scapin.* Toinette signifie par là qu’elle assume (mais de manière railleuse) son rôle de confidente, c’est-à-dire de faire-valoir du discours de la jeune héroïne. Surtout, Molière souligne ainsi que nous sommes dans une comédie, dans une scène conventionnelle de confidence et que la fonction de la servante est nécessairement de donner la réplique à l’autre, c’est-à-dire de déguiser en dialogue ce qui est en réalité un monologue.

Dans ce mouvement, Molière réussit donc la gageure qui consiste à présenter une confidence amoureuse à connotation romanesque, elle-même fondatrice d’un système sérieux de valeurs défendues par Molière (l’amour naturel, la passion raisonnable, les vertus de l’honnête homme) sans rompre le comique instauré dans les scènes précédentes : il s’agit là d’une autre forme de registre qui produit un effet comique : l’ironie. Là encore comme précédemment, l’ironie de Toinette fonctionne comme un indice de celle de Molière.

**Deuxième mouvement : l’expression des inquiétudes, à partir de *Angélique.- Mais ma pauvre Toinette, crois-tu […] ?***

Le deuxième mouvement s’ouvre sur une question : « Mais, ma pauvre Toinette, crois-tu qu’il m’aime autant qu’il me le dit ? ». Cette préoccupation conventionnelle de jeune amoureuse est exprimée dans nombreuses comédies, par exemple par Élise dans la première scène de *l’Avare*. Comme dans les répliques qui précèdent, le discours est double : s’inquiéter de savoir si l’être aimé est sincère est une affaire sérieuse qui pose d’ailleurs des questions d’ordre général sur le vrai et le faux, le naturel et l’artificiel, l’être et le paraître. Mais le caractère sérieux de cette question n’empêche pas qu’elle soit traitée de manière ironique, c’est-à-dire avec une distance railleuse, pleine de dérision. Nous montrerons que les répliques de Toinette peuvent être perçues comme ironiques et qu’elles sont les indices de l’énonciation ironique de Molière.

Pour la première fois depuis le début de la scène, Toinette répond vraiment à la question posée. Elle apparaît à nouveau comme dans les deux scènes précédentes : un personnage lucide, dynamique, franc jusqu’à l’impertinence. Or sa réponse dévalorise le discours amoureux d’Angélique par ces expressions : « ces choses-là », « les grimaces d’amour », « là-dessus ». De plus, il semble que, conformément à son caractère qui a été nettement dessiné à la scène 2, la servante impertinente prenne ici un malin plaisir à inquiéter l’ingénue, comme elle l’a fait avec Argan. La réaction d’Angélique prouve que Toinette a réussi son effet et l’expression lyrique de l’angoisse d’Angélique apparaît excessive et surtout trop rapide pour être vraisemblable : elle apparaît donc comme un indice d’ironie de la part du dramaturge : « Ah ! Toinette, que dis-tu là ? Hélas […] serait-il possible […] ? », puis « Ah ! Toinette, si celui-là me trompe, je ne croirai de ma vie aucun homme. ». De plus le lyrisme d’Angélique contraste avec le niveau de langage utilisé par Toinette, comme on l’a déjà vu, mais aussi avec le caractère prosaïque de la solution qu’elle propose : « En tout cas, vous en serez bientôt éclaircie ; et la résolution où il vous écrivit hier qu’il était de vous faire demander en mariage est une prompte voie à vous faire connaître s’il vous dit vrai ou non : c’en sera là la bonne preuve. » Toinette oppose ici l’observation expérimentale lucide (« éclaircie », « voie à vous faire connaître », « vrai ou non », « preuve ») à l’épanchement lyrique.

 Enfin, l’hypothèse d’une volonté ironique de la part de Molière est justifiée par le fait que le spectateur peut légitiment percevoir le caractère non-dramatique de ce mouvement. Ce dialogue sur la sincérité prétendument problématique de l’amant semble constituer un nœud qui n’en est pas un, ce que la suite va confirmer et le spectateur a déjà compris dans le mouvement précédent que l’amour des deux jeunes gens est une inclination naturelle et parfaitement justifiée entre un honnête homme et une jeune fille vertueuse. Le troisième mouvement est donc inutile sur le plan dramatique (nous ne sommes pas dans une comédie de Marivaux), mais Molière joue sur les codes de la comédie en utilisant le *topos* de l’ingénue inquiète face à une servante lucide et railleuse. Molière nous rappelle que nous assistons à une comédie, ce qui est confirmé par les propos méta-textuels prêtés à Toinette : « j’ai vu de grands comédiens là-dessus ».

La dernière réplique de « Toinette : Voilà votre père qui revient. » a pour fonction dramatique et dramaturgique de mettre un terme à la scène de confidence et de faire intervenir l’obstacle à l’amour, ce « on », évoqué précédemment par Angélique. De plus, la réplique a une fonction comique puisqu’elle rappelle de manière allusive qu’Argan revient du bassin, élément farcesque qui contraste avec le caractère romanesque de la confidence amoureuse.

### Conclusion

 Cette scène remplit parfaitement son rôle de scène d’exposition en informant le spectateur de l’amour qui lie Angélique à Cléante, en dessinant le portrait des deux jeunes protagonistes, en affinant celui de Toinette, servante lucide et railleuse. Surtout elle installe un système de valeurs qui sera déterminant pour la pièce : l’amour naturel des jeunes gens et leur désir de s’abandonner à une passion naturelle contrastent avec l’égoïsme et la folie du malade imaginaire, l’honnête homme incarné par l’amant est l’antithèse du père, l’amour librement consenti s’oppose à la tyrannie d’Argan et au mariage contre-nature qu’il tentera d’imposer dans la scène suivante et qui consistera le véritable nœud de l’intrigue. Cette scène comportait trois dangers que Molière a parfaitement réussi à surmonter : le caractère artificiel de l’exposition, la banalité de la confidence amoureuse et le sérieux inhérent à l’exposition de valeurs positives. Grâce à l’ironie, il a amoindri le contraste entre cette scène et les précédentes et réussi à maintenir le registre comique : par un jeu affiché sur les codes de la comédie, par le discours distancié sur l’amour et l’honnêteté et par le comportement railleur de la servante. Le fonctionnement de l’ironie ici est révélateur de l’art de la comédie tel qu’il est pratiqué par Molière : son propos est fondamentalement sérieux, puisqu’il se veut aussi moraliste, voire philosophe, mais on peut rire de l’amour, du problème de la liberté humaine, de celui de la vérité que cache bien souvent l’hypocrisie des hommes, on peut même rire de la mort, et tout dans le théâtre de Molière affirme le triomphe du plaisir et de la comédie.

**Grammaire** : **la négation**

***C’est l’occasion de rappeler le cours général sur la négation, appliqué à cet exrait, mais, à l’oral du bac, vous ne serez interrogés que sur la négation syntaxique, et seulement sur une occurrence, pas sur l’ensemble de l’extrait.***

**Introduction :**

 **a) Eléments de définition**

La négation est un phénomène qui relève des **formes** de phrases (avec le passif, l'impersonnel et l'emphatique), c'est-à-dire des types facultatifs, combinables avec les types dits obligatoires ou fondamentaux. Ce phénomène intéresse non seulement la grammaire mais aussi la logique, puisque nier c'est inverser la valeur de vérité d'un énoncé.

Comme le type interrogatif, la forme négative peut porter sur l'ensemble de la phrase (on parle alors de **négation totale**) ou sur un seul de ses constituants (**négation partielle**).

La négation concerne, comme on le verra, à la fois le lexique et la syntaxe.

Sur le plan syntaxique, le système de la négation repose sur la combinaison de l'élément « ne » (le **discordantiel**, considéré comme un pronom clitique par certains grammairiens et comme un adverbe par d'autres) et d'un élément (nom, déterminant, adverbe) que la plupart des grammairiens nomment « **forclusif** » : pas, point, aucun, rien...

Ce phénomène est très complexe à plusieurs égards et en particulier parce que la présence d'un marqueur de négation ne suffit pas à conférer une valeur négative à un énoncé.

 **b) Phénomènes non représentés dans notre corpus *(absent dans l’exposé au bac)***

Notre texte ne permet pas d'illustrer les phénomènes suivants : le ne explétif (« avant qu'il ne soit trop tard »), la négation restrictive (le système en « ne...que », la combinaison de l'élément « non » avec des déverbaux (par exemple la « non-coïncidence »), la négation restreinte (par exemple avec « ne...guère »), la conjonction « ni »...

**c) Problématique *(non obligatoire dans l’exposé au bac)***

On se demandera s'il y a coïncidence, dans le système de la négation, entre le plan lexical et/ou syntaxique (la présence d'un élément négatif) et le plan sémantique (la valeur négative d'un énoncé).

 **d) Annonce et justification du classement *(absent dans l’exposé au bac)***

Le classement selon des critères pragmatiques, qui pourrait être pertinent dans un autre contexte, ne l'est pas ici, parce que les deux locuteurs sont en accord sur le contenu de leurs discours, ce qui ne permet pas de mettre en relief la valeur polémique de la négation. On choisira donc de classer les occurrences en distinguant d'une part la négation lexicale de la négation syntaxique, d'autre part la négation totale de la négation partielle. Dans ce cadre, on sera amené à faire plusieurs remarques, notamment certaines, relevant de la sémantique, sur des énoncés négatifs à valeur positive.

**I. Négation lexicale *(hors question de bac)***

# **Préposition « sans »**

 (1) …embrasser ma défense **sans** me connaître

(2) **Sans** doute.

Remarque : cette dernière occurrence équivaut à une affirmation positive, synonyme de « oui », parce que le mot « doute » sur lequel porte la négation a un sens négatif (- + - = +).

## **Préfixe « in-«**

*Pas dans notre extrait*

**II Négation syntaxique**

**A. Négation totale**

# Ne…point

*Pas dans notre extrait*

# Ne…pas

 (3) …**ne** trouves-tu **pas** ? (à trois reprises)

 (4) Que l’on **ne** peut **pas** en user plus généreusement ?

 (5) …serait-il bien possible qu’il **ne** me dît **pas** vrai ?

Remarques :

 a) sur l'alternance « ne...pas » / « ne...point »

Il semble que rien dans ce texte de Molière ne permette de justifier l'emploi du forclusif « point » *(début de la scène, hors extrait)* plutôt que « pas ». L'hypothèse selon laquelle « point » relèverait davantage du niveau soutenu et « pas » du niveau courant est invalidée par le fait que la maîtresse comme la servante utilisent indifféremment les deux forclusifs.

b) Les énoncés (3) et (4) ont un sens positif.

Dans l’énoncé (3), cette valeur positive est conférée par la structure interro-négative :

(Les réponses de Toinette à ces fausses questions d'Angélique (Ne trouves-tu pas que...?) confirment la valeur positive de ces énoncés : en effet elle répond « oui » et non « si ».

Dans l'énoncé (4), la négation renforce l'intensité du comparatif de supériorité, qui équivaut donc à un superlatif sur le plan sémantique (il est le plus généreux qui soit).

 c) Dans l'énoncé (5), la négation est elle-même niée ou en tout cas contre-balancée par le verbe au conditionnel de la proposition principale dont il dépend, par l'adverbe de discours (« bien ») qui exprime ici le doute et par le mode subjonctif de la subordonnée qui rejette le procès évoqué (« qu'il ne me dît pas vrai ») dans l'irréel.

# Ne (seul)

*Pas dans notre extrait*

Remarques sur l'alternance « ne » seul / « ne + forclusif »

Les phrases ainsi construites sont aujourd'hui perçues comme archaïques, du fait de l'absence du forclusif. Elles confirment en tout cas le fait que l'élément « ne » seul suffit à nier.

# Non, mot-phrase

 (6) …s’il vous dit vrai, ou **non**…

Le mot « non » constitue à lui seul une phrase qui reprend l'énoncé précédent : « s'il vous dit vrai ou s'il ne vous dit pas vrai ».

**B. Négation partielle :**

# Ne…rien

 (7) Qu’on **ne** peut **rien** entendre de plus passionné ?

 (8) Et qu’il **n**’est **rien** de plus fâcheux… ?

Dans ces deux occurrences, l'association de la négation avec le superlatif relatif confère un sens positif aux phrases en marquant un haut degré d'intensité (ce qu'il dit est très passionné ; c'est très fâcheux).

# Ne…aucun

 (9) …je ne croirai de ma vie **aucun** homme.

On peut considérer ce cas comme une double négation, dans la mesure où « de ma vie » équivaut à « jamais » > « je ne croirai jamais aucun homme ». Là encore, il n'y a pas adéquation entre le plan syntaxique (négation partielle) et le plan sémantique (double négation, donc presque totale).

**Conclusion**

Plusieurs occurrences ont permis d'observer qu'il n'y a pas toujours coïncidence entre le plan lexical et/ou syntaxique et le plan sémantique puisque de nombreuses phrases de notre extrait, négatives grammaticalement, ont un sens positif. C'est en particulier le cas des phrases interro-négatives (ex « ne trouves-tu pas...? »), mais aussi des structures négatives associées au superlatif ou au comparatif (ex « on ne peut rien entendre de plus passionné ») ou d'éléments négatifs associés à des mots eux-mêmes négatifs (ex « sans doute ». La forte concentration d'énoncés négatifs à valeur positive s'explique par l'enjeu de cette scène 4, dans laquelle Angélique proclame sa certitude que son amour pour Cléante est justifié, ce dont Toinette est elle-même persuadée : ce dialogue n'est donc nullement polémique.

En ce qui concerne l’histoire de la langue et son évolution, les énoncés négatifs illustrent deux tendances de la langue du XVIIème siècle : l'alternance entre « ne...pas » et « ne...point », ainsi que la fréquente absence du forclusif de négation totale, phénomène qui illustre le fait que le « ne » suffit seul à exprimer la négation.